



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Commission sportive Pv du 31 août 2020

Présents : Laurent Abgrall, Guillaume Dem, Claude Gonnin, René Inizan, Jean-Yves Le Droff, Michel Madec, Jean Pierre Séné, Yves Sizun

Absents, excusés : Marc Gilles, Séverine Leroux-Cras

1- Courriels :

- ✓ Courriel du club de Plounévezel en date du 28 août 2020 demandant la rétrogradation de son équipe 2 en District 4.
La Commission prend note de cette demande et rappelle au club de Plounévezel qu'en cas de position d'accession à l'issue de la saison 2020-2021 de l'équipe 2 de Plounévezel, que celle-ci ne pourra accéder à l'étage supérieur conformément au règlement du championnat seniors du District..
Le groupe F de District 3 restera un groupe à 10.
Le championnat n'étant pas commencé, ce groupe est considéré comme un groupe à 10 (avec 2 exempts à chaque journée), seul le dernier du groupe (10^{ème}) sera rétrogradé à l'issue de la saison 2020-2021.
- ✓ Courriel du club de Milizac St Pierre en date du 31 août 2020 concernant la phase de groupe de la Coupe du District pour son équipe 2.
La Commission Sportive prenant note du courriel du club de Milizac St Pierre concernant la Coupe du District, considérant que la situation particulière du club de Milizac n'ayant aucune équipe senior évoluant en championnat de Ligue, son équipe 2 participant aux coupes de Bretagne et du Conseil Départemental, décide d'exempter l'équipe 2 de Milizac St Pierre de la phase de groupes de la Coupe du District.
Cette équipe 2 intègrera la Coupe du District à l'issue de son élimination en Coupe du Conseil Départemental.
Par conséquent, dans le groupe A de la phase de groupe de la Coupe du District, l'équipe de Milizac est exempte.
Le calendrier de ce groupe est le suivant :
 - 06/09 Guipavas Gdr 3 – Bohars Vga 2 (inversion de la rencontre initiale, chaque équipe recevra 1 fois)
 - 20/09 Bohars Vga 2 – St Renan Ea 304/10 St Renan Ea 3 – Guipavas Gdr 3

2- Championnats :

Règlement du championnat seniors District3 :

Suite aux désistements d'équipes dans le championnat de District 3, les groupes se retrouvent réduits à 10 ou 11 équipes.

Conformément aux règlements généraux de la FFF, seul le dernier (10^{ème} ou 11^{ème}) sera rétrogradé en division inférieure.

Demande d'entente en District 4 :

La Commission prend note de conventions d'entente suivantes :

- Es St Jean Trolimon / Plovan Fc Bigouden sous le nom de Es St Jean 2
- Av Plourin les Morlaix / Fc Ste Sève sous le nom de Av Plourin 3

La Commission rappelle aux autres clubs qui souhaitent une entente en District 4, qu'ils doivent remplir la convention téléchargeable sur le site du District.

Groupes de District 4 :

La Commission va étudier les différentes possibilités de constitution des groupes (11, 12 ?).

Les groupes et calendriers sont prévus pour le milieu de la semaine 37.

3- Coupe de France :

La Commission Sportive procède au tirage au sort des rencontres du second tour, les équipes étant réparties en 7 groupes.

4- Coupe de Bretagne :

La Commission Sportive procède au tirage au sort des rencontres du 1^{er} tour, les équipes étant réparties en 6 groupes.

Le Président de la Commission Sportive

Yves SIZUN